

| | |
|--|----|
| Nombre de membres afférents au Bureau Syndical | 13 |
| Nombre de membres en exercice | 13 |
| Nombre de membres présents | 8 |
| Nombre de membres ayant donné pouvoir | 1 |

Délibération n° : 23.02.24

Date de convocation : 17 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt trois
Le 24 février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

| Nom – prénom | Présent(e) | Absent(e) | Absent(e) ayant donné pouvoir à |
|---------------------|------------|-----------|---------------------------------|
| ASTRUC Alain | X | | |
| BRUGERON Jean-Noël | X | | |
| CASTAN Emmanuel | X | | |
| DE LESCURE Jean | X | | |
| HUGON Christine | X | | |
| ITIER Jean-Paul | X | | |
| JEANJEAN René | | X | |
| MAURIN Olivier | X | | |
| POURQUIER Jean-Paul | | X | Monsieur Alain ASTRUC |
| RECOULIN Isabelle | | X | |
| ROUX Christian | X | | |
| SAINT-LÉGER Francis | | X | |
| TUFFÉRY Julien | | X | |

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

**PARTICIPATION AUX COMITÉS DE PROGRAMMATION DU PROGRAMME LEADER 2023-2027
DU GROUPE D' ACTIONS LOCALES (GAL) TERRES DE VIE EN LOZÈRE
Désignation du représentant du SDEE**

Monsieur le Président informe les membres du Bureau Syndical du souhait exprimé par l'Association Terres de vie en Lozère, de voir le SDEE participer aux comités de programmation du programme Leader 2023-2027.

Ce programme, financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), a pour but de soutenir des projets publics et privés contribuant à dynamiser le territoire.

Ce sont les Groupes d'Actions Locales (GAL) qui, constitués d'élus de collectivités territoriales, de membres d'établissements publics, d'entreprises, assurent la mise en œuvre du programme à travers l'application d'une stratégie élaborée de façon participative avec les habitants et les élus du territoire, pour répondre à l'émergence de projets de développement.

Sur le département, trois territoires portent un programme Leader, dont le GAL Terres de vie en Lozère.

C'est dans ce contexte que ce dernier a sollicité le SDEE pour intégrer le comité de programmation du programme Leader 2023-2027.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

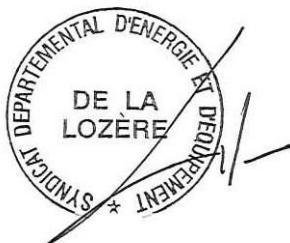
RÉPOND FAVORABLEMENT à la proposition du GAL Terres de vie en Lozère ;

DÉSIGNE Monsieur Laurent LLINAS, Directeur Général des Services, en qualité de représentant du SDEE pour participer aux comités de programmation du programme Leader 2023-2027.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance
Christian ROUX



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Christian ROUX.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

